

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE CONSULTATION

25 novembre 2022

SOMMAIRE

PAGE

À propos de la consultation	3
Le contexte	4
L'objet du document	5
La méthode d'analyse	6
La consultation en chiffres	7
Synthèse des résultats de la thématique Futur du travail	9

**À PROPOS
DE LA CONSULTATION**

À PROPOS DE LA CONSULTATION

Le contexte

Le 8 septembre 2022, à Marcoussis, le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil national de la refondation (CNR).

Réunissant des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, le CNR a pour ambition de travailler à l'instauration d'une nouvelle méthode : **réinstaurer un esprit de dialogue et de responsabilités partagées dans le débat public.**

Le CNR est structuré en 3 niveaux :

- **Le CNR plénier** : il réunit des acteurs de la vie nationale pour s'exprimer sur les grands défis du pays déclinés en thématiques. Le « format plénier » a vocation à être réuni tous les 3 à 6 mois mais également sur une base plus régulière sous l'égide du Président de la République et de la Première ministre. Il sera l'occasion d'inscrire des thèmes nouveaux à l'agenda et de faire un point d'étape et d'avancement des formats thématiques et territoriaux.
- **Les CNR thématiques** : des consultations et des ateliers seront conduits pour chaque thématique pour réfléchir sur les grandes transitions avec tous les acteurs pertinents.
- **Les CNR territoriaux** : des concertations territoriales seront conduites sur des sujets essentiels à la vie quotidienne comme l'école, la santé, les freins à l'emploi ou encore la transition écologique dans les territoires. Il s'agira de partir de la réalité vécue des Français, dans sa diversité territoriale, pour proposer des innovations, des expérimentations et des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

Dans son discours, le Président de la République a annoncé **l'ouverture d'un site web pour le Conseil national de la Refondation ainsi que le lancement d'une première consultation en ligne.**

Cette consultation a été mise en ligne le 3 octobre. Cette consultation est ouverte à tous les citoyens et a pour objectif de collecter leur avis sur **les 7 thématiques suivantes** :

Climat et biodiversité



Logement



Futur du travail



Jeunesse



Souveraineté économique



Numérique



Bien vieillir



À PROPOS DE LA CONSULTATION

L'objet du document

Le présent document restitue les analyses et les enseignements de cette large consultation.

Pour chacune des thématiques, les contributeurs ont eu la possibilité de répondre à 4 questions de la nature suivante (schématiquement) :

- Quels sont, selon vous, les trois mots qui caractérisent [thématique] aujourd'hui?
- Quels sont, selon vous, les trois mots qui devraient caractériser [thématique] demain, grâce à nos actions ?
- Selon vous, quels sont les chantiers prioritaires pour améliorer [thématique] ?
- Si vous aviez une première proposition concrète à faire pour [thématique], quelle serait-elle?

Ce document est organisé de la façon suivante :

- Pour chaque thématique, une page d'introduction présente les chiffres clés et les enseignements généraux : constats et perceptions, souhaits et projections, et propositions concrètes.
- Pour chaque question, la restitution est organisée de la façon suivante.

Numéro et formulation de la question

Thématiques	%	Principales idées partagées	%
Ampleur du sujet	19%	Situation désastreuse/ catastrophique	11%
		Inquiétant, préoccupant	9%
		Faire incertain	1%
		Défiance	1%
		Problème global à l'échelle mondiale	1%
Point de bascule, sentiment d'urgence	18%	Sentiment d'urgence	15%
		Alarmer	1%
		Inévitable	1%
Conséquences communes au climat et à la biodiversité	10%	Danger, déclin	7%
		Dérèglement	2%
		Destruction	1%
		Extinction massive	3%
Conséquences pour la biodiversité	7%	Degradation	2%
		Parte de la biodiversité	1%
		Protection, préservation	1%
L'insuffisance de l'action et des efforts	6%	Inaction, efforts insuffisants	2%
		Sous-estime, riraige	1%
Conséquences pour le climat	5%	Inaction des États, action politique	1%
		Réchauffement climatique	2%
		Changement climatique	2%

Extrait des groupes sémantiques de la question.

Enseignement principal, ton et dynamique du corpus de contributions.

Développement du groupe sémantique n°1

Développement du groupe sémantique n°2

Développement du groupe sémantique n°3

« Citation qui illustre les commentaires »

Tendances faibles et expressions à la marge

À PROPOS DE LA CONSULTATION

La méthode d'analyse

Pour synthétiser les 308'000 contributions collectées sur les 7 thématiques, nous avons mobilisé un outil d'analyse sémantique et une équipe d'analystes.

Comment fonctionne l'outil d'analyse sémantique ?

L'analyse est réalisée grâce à l'appui d'un algorithme de regroupement sémantique garantissant une analyse exhaustive et non biaisée. Elle est supervisée par un regard humain.

Le référentiel est propre à chaque consultation : il est bâti de manière ad hoc sur la base de l'expression des participants.

L'analyse sémantique et lexicale des réponses ouvertes permet de :

1. Regrouper les réponses comparables par unité de sens afin de créer un référentiel pondéré, on parle de groupes sémantiques ;
2. Cartographier l'opinion collective en identifiant les idées fortes et les signaux faibles qui traversent le corpus analysé.

Des experts sectoriels ont été mobilisés de façon ad-hoc pour relire la proposition des analystes.

Comment lire les chiffres ?

Les pourcentages partagés dans l'ensemble du document sont calculés sur la base du nombre de contributions par question. Lorsqu'on affirme que 15% des contributions déclarent A, cela revient à dire que 15% des réponses libres apportées à la question ont été classées dans le groupe sémantique A (avec un taux d'erreur inférieur à 20%).

Pour bien appréhender les chiffres qui jalonnent le document, il faut rappeler qu'une statistique supérieure à 15% est considérée comme importante dans la méthodologie d'analyse des questions ouvertes, puisque ces questions ne proposent pas d'options prédéfinies. Chaque contributeur peut partager plusieurs contributions en réponse à une question.

Comment sont sélectionnées les idées rares ?

Les idées rares sont des contributions dont le propos ou la forme présentent une singularité. Notre algorithme qualifie l'originalité des contributions à partir d'un certain nombre de critères (longueur, vocabulaire, marqueurs de projection, marqueurs d'autorité,...) et nous met à disposition une liste d'idées rares que notre équipe d'analystes filtre à nouveau.

Les critères retenus pour sélectionner les idées rares les plus pertinentes au sein de la liste constituée par l'algorithme sont les suivants :

- La contribution exprime une ou des idées concrètes
- La contribution est précise, articulée ou argumentée
- La contribution illustre un groupe sémantique des réponses apportées aux questions de la thématique

Une fois les pépites mises à disposition par l'algorithme, notre équipe finalise la sélection des idées rares de façon à représenter la grande diversité des enjeux exposés dans chaque thématique.

N.B 1 : Pour les thématiques Jeunesse et Logement, certaines questions à la formulation quasi-similaire ont été fusionnées. En effet, les réponses à ces questions étaient mécaniquement redondantes et n'apportaient pas de valeur à la restitution.

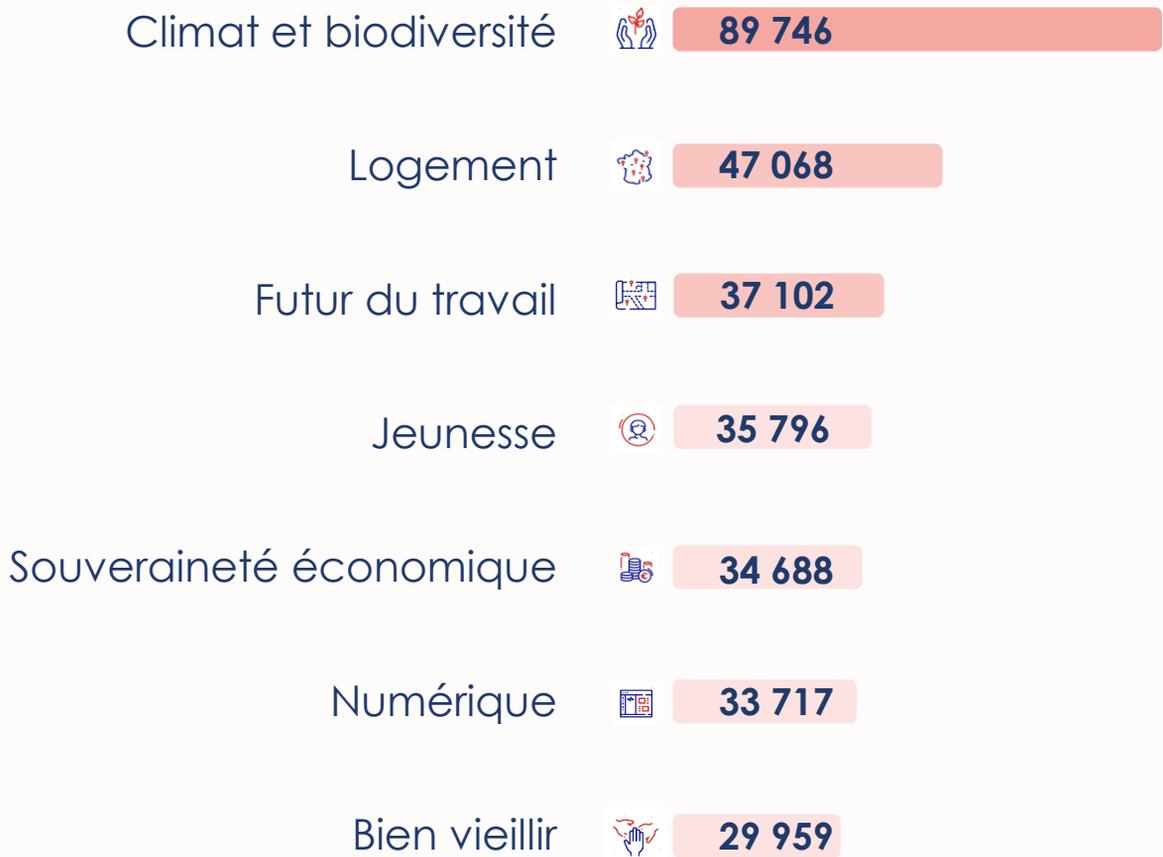
N.B 2 : Pour les questions les plus libres - Citer trois mots... - , le champ de réponses étant très large, la catégorie de réponses « Autres » est mécaniquement importante. Cette catégorie Autres ne contient pas de réponses suffisamment récurrentes pour constituer un groupe sémantique distinct.

N.B 3 : Les réponses qui se présentent sous la forme de mots clés (Q.1 et Q.2) ne seront pas ou peu sélectionnées par notre algorithme d'extraction des idées rares. Une grande majorité d'idées rares provient des Q.3 et Q.4.

LA CONSULTATION EN CHIFFRES

LA CONSULTATION EN CHIFFRES

CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUES



Nombre total de contributions



308 076



THÉMATIQUE

Futur du travail

LA THÉMATIQUE EN CHIFFRES



37 102
contributions



4 058
répondants



9
contributions par répondant
en moyenne

LES ENSEIGNEMENTS DE LA THÉMATIQUE

La thématique **FUTUR DU TRAVAIL** a permis de récolter une série de constats, de requêtes et de propositions pour améliorer le monde du travail et le quotidien au travail des citoyens.

De manière générale, on constate que le travail est vécu assez difficilement, avec un grand nombre de revendications et de défis identifiés. Les revendications concernent majoritairement l'augmentation des rémunérations et l'amélioration des conditions de travail des salariés. Les défis identifiés ont surtout trait aux grandes mutations du monde du travail.

CONSTATS ET PERCEPTIONS

On constate dans les contributions une **source d'insatisfaction** voire des vécus difficiles pour nombre de répondants, notamment dans les conditions de travail ou dans les rémunérations perçues.

On observe également une certaine forme d'anxiété et de craintes chez les contributeurs à l'égard du monde du travail, tant sur les perspectives d'emploi que sur la pénibilité du travail.

SOUHAITS ET PROJECTIONS

Sans surprise les revendications principales tournent autour de la **revalorisation salariale**, qui passe par une augmentation des salaires, avec une focalisation particulière sur les bas salaires. Il est en effet souhaité par certains d'établir une **répartition plus équitable des richesses**.

Cette revalorisation salariale s'accompagne par diverses requêtes ayant trait à **l'amélioration des conditions de travail**. Ces requêtes sont réalisées à différents niveaux :

- une meilleure prise en compte du **bien-être et de la qualité de vie au travail**,
- le renforcement de **l'autonomie au travail**, de la souplesse, de la flexibilité au travail
- l'attention portée à la **responsabilisation**, à la **valorisation** et à **l'écoute des salariés**,
- la création d'emplois **épanouissants et motivants**.

PROPOSITIONS

Concernant les salaires, quelques propositions concrètes reviennent fréquemment :

- La revalorisation des **bas salaires et des métiers essentiels**,
- La création de mécanismes de **répartition de la richesse produite**

Sur l'amélioration des conditions de travail, on note également quelques propositions :

- La réduction ou **l'encadrement du temps de travail**, avec par exemple la semaine de 4 jours, ou le plafonnement de l'âge de départ à la retraite,
- Le renforcement du **dialogue social**, avec une meilleure écoute des salariés,
- Le développement de la **flexibilité au travail**, via notamment **l'emphase sur le télétravail**.

D'autres propositions sont formulées, comme par exemple des **mécanismes incitatifs de retour à l'emploi**, ou le **développement de la formation professionnelle**.

QUELS SONT SELON VOUS LES TROIS MOTS QUI CARACTÉRISENT LE FUTUR DU TRAVAIL ?

Thématiques	%	Principales idées partagées	%
L'évolution des conditions de travail	20%	La flexibilité et l'adaptabilité	5%
		L'hybridation télétravail/présentiel	4%
		La durée de travail	3%
		L'autonomie, la liberté et la confiance	2%
		La prise en compte de la pénibilité du travail	2%
		La conciliation vie professionnelle / vie personnelle	2%
Le souhait d'une meilleure reconnaissance	17%	Une quête de sens et de valeur	4%
		La valorisation, le respect, la reconnaissance	4%
		Un travail épanouissant et motivant	4%
		Le bien-être au travail, un cadre humain et bienveillant	3%
		Un travail plus participatif et horizontal	2%
Pour que le travail paye mieux	10%	Une meilleure rémunération	7%
		La sécurité de l'emploi	1%
		Des salaires qui permettent de vivre décemment	1%
		Un partage équitable de la valeur produite	1%
Le souhait d'un travail pour tous	9%	Le souhait d'un travail égalitaire et inclusif	3%
		Le souhait d'un travail mieux partagé, sûr et pérenne, à proximité	3%
		La crainte de la précarité de l'emploi, du chômage, du creusement des inégalités	2%
La formation et le développement des compétences	7%	La formation et développement des compétences	5%
		Les parcours de carrière	2%
La perspective du plein emploi	6%	Des perspectives incertaines	2%
		Le souhait du plein emploi	1%
		Les soutiens et aides	1%
		Un travail plus attractif que les aides	1%
L'innovation et la performance	5%	Le recours aux technologies et au numérique	2%
		La compétitivité et l'efficacité	1%
		La modernisation et l'innovation	1%

Dans la colonne de gauche, ce tableau présente les thématiques principales exprimées dans le corpus des contributions, de la plus récurrente à la moins récurrente. Dans la colonne de droite, sont énumérées les principales idées partagées de chacune des thématiques. Les pourcentages indiquent la part de contributions relatives à la thématique ou à l'idée sur le nombre total de contributions.

Le corpus de contributions révèle une approche **holistique et multidimensionnelle de la notion de travail**. Les répondants abordent les **conditions matérielles** du travail (horaires, outils et lieux de travail), les **aspects psycho-sociaux** (bien-être au travail, équilibre de vie), les aspects relatifs à la **gouvernance et au capital** (horizontalité, valeur) ou à la **formation**.

Une majorité des répondants aspire à une évolution des conditions de travail (20% des contributions). Ce besoin de changement se matérialise par plus de **flexibilité et de liberté**, plus d'**hybridation entre le télétravail et le présentiel**, et d'une diminution de la **durée de travail**. L'idée sous-jacente est de trouver un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle** et de pouvoir choisir ce qui convient le mieux à chacun.

- « Souplesse du nombre d'heures et des horaires en fonction de l'activité, la saison »,
- « Équilibrer présentiel et télétravail pour le tertiaire »,
- « Adapter certaines règles du code du travail sur l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle »

S'en suit, pour 17% contributions, le souhait d'**être davantage reconnu pour le travail effectué**. Les répondants aspirent à **retrouver du sens et de la valeur** dans leur profession. Ils souhaitent évoluer dans un cadre épanouissant et motivant, humain et bienveillant, qui respecte et valorise les personnes et les métiers.

- « Reconnaissance perpétuelle des métiers d'arrière plan : soignants / enseignants / médico social / aidants / ménage. », « Une réappropriation du sens au travail », « Travailler avec envie »

QUELS SONT SELON VOUS LES TROIS MOTS QUI CARACTÉRISENT LE FUTUR DU TRAVAIL ?

Ensuite, 10% des contributions ont trait à la **rémunération du travail**. Les répondants sont nombreux à réclamer une meilleure rémunération pour le travail effectué (7% des contributions). D'autres idées émergent en signaux faibles, que l'on retrouvera dans les prochaines questions, comme notamment le **partage de la richesse créée**.

- « Meilleure rémunération via un pacte entreprise/salariés », « revalorisation des salaires »
« Une juste rémunération », « Répartition de la valeur ajoutée »

Certaines contributions sont formulées dans un registre plus émotionnel, comme celles portant sur le **souhait d'un travail pour tous**. On y distingue le souhait d'un travail plus égalitaire et inclusif, qui soit également mieux partagé, sûr et pérenne (en tout 6% des contributions). On y observe également des **craintes**, relatives à la précarité de l'emploi, du chômage, ou du creusement des inégalités.

- « meilleur partage du travail », « partagé : que chacun participe selon ses compétences »
« Précarité », « Instabilité » «angoissant », « Pas de perspectives d'avenir », « Insécurité professionnelle »

L'ensemble des mots clés forme un ensemble d'orientations claires, qui permettrait de créer un futur du travail qui soit plus épanouissant, plus juste, et plus équitable.

SELON VOUS, QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR MIEUX VIVRE NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL ?

Thématiques	%	Principales idées partagées	%
Faire évoluer les conditions de travail	15%	Encourager la flexibilité et l'autonomie au travail	3%
		Développer le télétravail	3%
		Concilier vie professionnelle et vie personnelle	2%
		Garantir la sécurité et la santé (physique et mentale) au travail	2%
Faire en sorte que le travail paye mieux	14%	Augmenter les salaires	7%
		Mieux répartir la valeur créée	3%
		Réduire les inégalités salariales	2%
Mieux former et orienter	12%	Encourager la formation	5%
		Mieux préparer l'entrée dans la vie active (école, apprentissage,...)	4%
		Faciliter la mobilité professionnelle, aider à la reconversion	2%
Améliorer le cadre de travail	10%	Améliorer le bien-être et la valorisation au travail	7%
		Renforcer l'écoute des salariés, repenser les syndicats et le dialogue social	3%
Encourager le retour à l'emploi	8%	Rendre le travail plus intéressant que les aides sociales, durcir les conditions d'octroi d'aides sociales	3%
		Lutter contre la précarité de l'emploi, développer une sécurité de l'emploi	2%
		Aider et accompagner les demandeurs d'emploi	2%
Faire évoluer le temps de travail	8%	Réduire le temps de travail	5%
		Diminuer l'âge de la retraite et la revaloriser	3%
Accompagner les entreprises	7%	Revaloriser les métiers essentiels, les métiers en tension, les métiers difficiles	2%
		Baisser le coût de travail : fiscalités, charges sociales	2%
Redonner du sens	5%	Donner du sens au travail	3%
		Réhabiliter la valeur travail	2%

Dans la colonne de gauche, ce tableau présente les thématiques principales exprimées dans le corpus des contributions, de la plus récurrente à la moins récurrente. Dans la colonne de droite, sont énumérées les principales idées partagées de chacune des thématiques. Les pourcentages indiquent la part de contributions relatives à la thématique ou à l'idée sur le nombre total de contributions.

Comme pour la question n°1, l'amélioration du rapport au travail passe par une **diversité de chantiers et propositions**. Parmi eux, ont note le souhait de **conditions de travail ou d'un cadre de travail améliorés**, d'un **travail qui paye mieux**, et de mesures permettant **d'encourager le retour à l'emploi**.

D'autres chantiers sont évoqués, comme le souhait du recours plus poussé à **la formation et la réorientation**, ou d'une **diminution du temps de travail**.

L'évolution **des conditions de travail** est la première priorité et représente 15% des contributions. Il est principalement question de **flexibilité et d'autonomie dans le travail**, mais également d'une meilleure articulation entre les temps passés sur le lieu de travail ou en dehors, que ce soit par le développement du **télétravail** ou une **meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle**.

Un groupe d'idées complémentaire présente la volonté **d'améliorer le cadre de travail** (10% des contributions, quatrième groupe d'idées prioritaire), notamment par l'amélioration du **bien-être au travail** ou par un **réorganisation managériale** tournée vers la participation de tous et impulsée par **plus de dialogue social et de management bienveillant**.

- « il faut donner de la souplesse et de l'autonomie aux salariés pour organiser leur travail »
- « Sortir du schéma 9h-17h et permettre des horaires flexibles toujours dans un cadre légal de 35/39h pour les postes qui le permettent »,
- « Réduire les déplacements inutiles en encourageant le télétravail. »
- « Rendre plus facile l'équilibre entre travail et famille / vie privée »
- « En finir avec le management vertical », « mettre en place un management humaniste qui tirent les personnes vers le haut »,

SELON VOUS, QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR MIEUX VIVRE NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL ?

14% des contributions mettent l'accent sur la **revalorisation des salaires** pour améliorer le rapport au travail. Pour les répondants cela se traduit majoritairement par une **augmentation des salaires**, proposée soit pour l'ensemble des salariés, soit spécifiquement pour les plus modestes. En complément, les répondants se prononcent en faveur de la **réduction des inégalités salariales** (2% des contributions) et une **meilleure répartition de la richesse produite** (3%), passant notamment par la redistribution des profits générés par les entreprises.

- « Un salaire digne pour chaque métier », « Rémunération plus élevée et socialement plus juste »
- « Limiter les écarts de rémunération de 1 à 20 », « Équilibrer les salaires hommes-femmes »
- « Systématiser la participation des salariés », « Inciter les entreprises à verser des primes et intéressements »

On retrouve ensuite la volonté d'être davantage **formé et orienté vers l'emploi** (12% des contributions). Il s'agit selon les contributeurs de **développer les formations professionnelles** (aux métiers manuels et concrets, au numérique, aux futurs métiers), **d'accompagner davantage les plus jeunes dans l'entrée dans la vie active** (par l'apprentissage, par la présentation de différents métiers aux dès l'école), et d'**être plus accompagné** pendant les reconversions professionnelles.

- « Formation pour reconversion aux nouveaux métiers », « Plus de formation aux métiers concrets: industrie, artisanat », « Formation au numérique », « Améliorer les possibilités de reconversion pour pouvoir travailler plus longtemps et aussi pour être plus épanoui grâce à la diversité »

Les répondants proposent également des mesures visant à **encourager le retour à l'emploi** (8% des contributions). Le groupe d'idées principal concerne le durcissement des conditions d'accès aux aides, dans le **but de rendre le travail plus intéressant que les aides sociales**, en augmentant par exemple l'écart de rémunération entre ceux qui travaillent et ceux qui perçoivent les aides sociales. Il s'agit également de **lutter contre la précarité de l'emploi**, et pour les demandeurs d'emploi, de les **accompagner davantage** dans leurs recherches.

- « Créer un écart réel entre un travailleur et un non travailleur »,
- « Revoir les aides au chômage qui sont parfois plus intéressantes que d'aller travailler »,
- « Renforcer le pôle emploi pour un meilleur accompagnement des chercheurs d'emploi »

D'autres groupes d'idées sont proposés par les répondants, comme la **diminution du temps de travail** évoquée dans 8% des contributions. La **réduction du temps de travail hebdomadaire** domine avec 5% des contributions qui sont dédiées à la **diminution du nombre d'heures par semaine**, ou à la **semaine de quatre jours**. La question des retraites est ensuite abordée par les contributeurs qui pour certains souhaitent **diminuer l'âge de la retraite et revaloriser les pensions**.

- « Des semaines de travail de 4 jours comme dans les pays du nord », « 30h pour tous »,

A la marge, 7% des contributions formulent le besoin **d'accompagner davantage les entreprises**. Cela passe par l'aide à la **revalorisation de certains métiers** (notamment les métiers essentiels, ceux sous tensions, ou par exemple les métiers manuels). Pour d'autres, il s'agit de **baisser le coût du travail**, en allégeant les charges sociales et la fiscalité.

- « Revalorisation des métiers manuels », « Valorisation des métiers techniques »
- « Baisser les charges et les impôts pour favoriser la liberté d'entreprendre », « Moins de charges patronales »

SI VOUS AVIEZ UNE PREMIÈRE PROPOSITION CONCRÈTE À FAIRE POUR AMÉLIORER NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL, QUELLE SERAIT-ELLE ?

Thématiques	%	Principales idées partagées	%
Faire en sorte que le travail paye mieux	18%	Augmenter les salaires	8%
		Mieux répartir la richesse produite	3%
		Réduire les inégalités de salaire	2%
		Revaloriser les bas salaires	2%
Encourager le retour à l'emploi	11%	Durcir le droit au chômage et aux aides sociales pour contraindre au retour à l'emploi	6%
		Revaloriser les métiers essentiels, les métiers en tension, les métiers difficiles	3%
Mieux former et orienter	10%	Encourager la formation	4%
		Mieux sensibiliser, former et orienter les jeunes	4%
Faire évoluer le temps de travail	10%	Diminuer le temps de travail hebdomadaire (semaine de 4 jours, 30h/semaine,...)	5%
		Diminuer ou ne pas augmenter l'âge de départ en retraite	2%
		Réduire le temps de travail	2%
Améliorer le cadre de travail	10%	Améliorer le bien-être au travail et la reconnaissance	6%
		Renforcer le dialogue social	4%
Faire évoluer les conditions de travail	9%	Développer le télétravail	3%
		Encourager la flexibilité et l'autonomie au travail	2%
Redonner du sens	6%	Agir sur la quête de sens et la motivation	4%
		Redonner du sens à la valeur travail	2%
Accompagner les entreprises	4%	Baisser le coût du travail : fiscalité, charges sociales	4%

Dans la colonne de gauche, ce tableau présente les thématiques principales exprimées dans le corpus des contributions, de la plus récurrente à la moins récurrente. Dans la colonne de droite, sont énumérées les principales idées partagées de chacune des thématiques. Les pourcentages indiquent la part de contributions relatives à la thématique ou à l'idée sur le nombre total de contributions.

On ne note **pas de différences significatives** entre les chantiers évoqués entre la question précédente et cette question n°3. En revanche, les priorités ne sont pas les mêmes : la **revalorisation des salaires** arrive en tête (avec 18% de contributions), suivie des mesures permettant **d'encourager le retour à l'emploi** (11% des contributions). On constate également que les **conditions de travail** ne font pas partie des premières propositions concrètes à mener à court-terme (alors qu'il s'agissait du chantier prioritaire dans la question précédente).

Pour cette question, les contributions en lien avec la **revalorisation des salaires** sont **plus nombreuses** (18% des contributions) Les mêmes idées sont formulées ici qu'à la question précédente : revalorisation de l'ensemble des salaires, et notamment des bas salaires, et meilleure répartition de la richesse produite.

« Revalorisation des salaires », « Indexer les salaires à l'inflation », « Pouvoir vivre décemment de son travail »
« Meilleure redistribution des profits », « Répartition des bénéfices » « Proposition de de Gaulle : 1/3 aux actionnaires, 1/3 aux investissements, 1/3 aux salariés »

En seconde position, apparaissent les mesures favorisant le **retour à l'emploi** (11% des contributions). Comme à la question précédente, on retrouve le durcissement du droit au chômage et aux allocations pour inciter au travail, et la revalorisation des métiers essentiels et difficiles.

« Après un chômage de plus de 6 mois, quelque soit l'indemnité, cette dernière tombe au SMIC »,
« Revoir le régime du chômage, les gens qui travaillent au smic n'ont pas d'intérêts à sortir du chômage car ils cumulent les aides »
« Améliorer immédiatement et drastiquement les conditions de travail des travailleurs essentiels (soignants, enseignants, militaires, police, Agriculteurs, éleveurs, etc.) »

ZOOM SUR LA QUESTION 3

SELON VOUS, QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR MIEUX VIVRE NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL ?

Concernant le développement des compétences, les contributeurs se montrent très favorables à une **meilleure sensibilisation, formation et orientation des jeunes**. Pour une amélioration du rapport au travail, ils envisagent d'une part **plus de professionnalisation** (apprentissage, alternance), et d'autre part, **plus de transmission intergénérationnelle des compétences** à travers des dispositifs de **mentoring ou tutorat** internes aux entreprises.

« Renforcer la formation des personnes non-diplômées pour leur permettre d'accéder à l'emploi qu'elles rêvent (maladie du diplôme en France) », « Accompagner les jeunes dès le lycée dans leur rapport avec le travail (activités d'orientation...) », « Utiliser le savoir des seniors 3 ans avant leur retraite pour former leur successeur au quotidien. »

Dans une autre perspective, 6% des contributions se concentrent sur la notion de **sens dans le travail**. Il s'agit ici d'**agir sur la quête de sens et la motivation**, et de **redonner du sens à la valeur travail**.

« Recréer des vocations, l'amour d'un métier, la passion de son travail »
« Changer les perceptions que nous pouvons avoir sur la notion "travail" (aliénant, abêtissant, contraignant etc.) », « Remettre la valeur travail au cœur de l'emploi »

QUELQUES IDÉES RARES SUR LA THÉMATIQUE FUTUR DU TRAVAIL

Les idées rares sont des verbatims singuliers issus de la consultation

« Imposer une **proportionnalité** (ou une égalité !) entre **dividendes versés aux actionnaires** et **primes annuelles versées aux salariés**, pour doucement progresser vers **une plus juste répartition des bénéfices** entre les masses laborieuses et les possédants. »

« Proposer à l'ensemble des "**seniors**" qui le souhaitent de **devenir tuteur d'un jeune en entreprise**, en finançant une partie pour l'employeur. Afin de faire **un compagnonnage utile entre une personne hautement qualifiée et d'expérience et un jeune**. »

« **Fusionner toutes les aides et allocations sociales en une seule gérée par une agence unique**. Le montant maximum de cette aide (personnalisée au cas de chaque demandeur via un système informatisé automatisant son calcul) serait **limité à 70% du SMIC net (autour de 930€)** avec un plancher égal au montant actuel du RSA (500€). »

« **La réduction de la durée hebdomadaire du travail**. De nombreux pays européens ont déjà fait cette expérience (Islande ou Belgique par exemple) et de nombreux emplois **ne perdraient pas en productivité si les employés avaient une semaine réduite**. Il est indispensable de comprendre que le rapport au travail au 21^{ème} siècle et d'autant plus après la pandémie ne sera plus le même que celui qu'il était avant. Permettre à des employés de travailler 4 jours et ainsi leur donner davantage de temps libre est bénéfique pour **la consommation, la productivité et la santé**. »

« Créer **plusieurs tranches d'impôts sur les sociétés, en fonction du résultat d'exercice par rapport au nombre de personnes employées**. Et calculer cet impôt sur les sociétés non plus en fonction du résultat d'exercice tenu sur toute la société, mais un impôt sur chacune des succursales. Par exemple sur une chaîne de 100 magasins, si vous avez 99 magasins qui font du bénéfice et le 100^{ème} qui est vérolé et qui fait un déficit équivalent au bénéfice des 99 autres, les 99 magasins doivent payer des impôts quand-même. L'idée est justement de recréer un tissu de petites PME, un lieu = un patron, pour que tous les grands groupes qui raisonnent par économie d'échelle soient logés à la même enseigne que les petites PME. »

« **Instaurer 2 jours par mois de congé solidaire aux salariés afin qu'ils puissent se consacrer à des activités associatives tournées vers l'aide aux autres**, aux plus démunis ou plus généralement aux causes qu'ils leur tiennent à cœur. Cela permettra de prendre du recul par rapport à leur travail tout en se tournant vers les autres ce qui en définitive apaisera le climat social dans les entreprises et dans la société. »

« **Valoriser l'apprentissage dès la 4^{ème}**. Faire découvrir tous les métiers **dès le CE1 par des ateliers pratiques jusqu'à la terminale** pour donner envie aux jeunes de faire un métier manuel et surtout pour qu'ils se découvrent une vocation (...). La plupart des collégiens ne savent pas ce qu'ils veulent faire après la 3^{ème} tour simplement parce qu'ils ne connaissent rien des métiers existants, et les ont encore moins testés. »